



ace european group

ACE Building
100 Leadenhall Street
London
EC3A 3BP

020 7173 7000 *main*
020 7173 7852 *fax*
www.aceeuropeangroup.com

Communiqué
Corporate News

Un manque de responsabilité et d'autorité de la part de la fonction gestion des risques a contribué au désordre financier

Paris, le 5 novembre 2009 – Selon un rapport de l'Economist Intelligence Unit (EIU), co-parrainé par la compagnie d'assurances ACE European Group (ACE), les établissements financiers n'ont pas conféré à leurs fonctions de gestion des risques des pouvoirs suffisants pour mettre un frein aux activités des preneurs de risques, qui ont joué un rôle majeur dans le quasi effondrement du système financier international en 2008.

Il semblerait que la fonction de gestion des risques au sein des organisations ne possède pas l'autorité nécessaire à la prise de mesures décisives et indispensables. Le rapport, qui s'appuie sur des **entretiens approfondis avec les principaux acteurs du secteur des services financiers et des experts indépendants spécialisés dans le risque**, analyse les leçons qui en ont été tirées et recommande certaines mesures pratiques que devraient adopter désormais les établissements financiers pour faciliter la reprise et la restauration de la confiance.

Andrew Kendrick, Président Directeur Général de ACE European Group, a déclaré : « *Le rôle et l'importance de la fonction de gestion des risques se sont beaucoup développés ; toutefois, suite à la crise financière, nombreux sont ceux qui ont posé la question de savoir s'il n'aurait pas fallu en faire davantage en termes de responsabilisation des gestionnaires des risques, afin de contenir les excès des preneurs de risques* ».

« *Les événements ont fait ressortir à quel point le rôle du gestionnaire des risques était important. Nous pensons que les mesures mises en lumière dans le rapport sont nécessaires pour contribuer à rétablir l'équilibre entre la prise de risques dans l'optique d'une réalisation des bénéfices au sein d'une organisation d'une part et la gestion des risques d'autre part* », a ajouté M. Kendrick.

10 mesures à prendre pour restaurer la confiance

Si des carences dans la fonction ont certes contribué aux désordres financiers, certaines leçons bien précises peuvent être tirées, qui placent la fonction de gestion des risques à une position clé pour éviter que des problèmes similaires ne se reproduisent à l'avenir. Ce rapport met l'accent sur une série de 10 mesures, portant sur le rôle, la position et les niveaux d'expertise nécessaires à une fonction de gestion des risques, jusqu'aux structures et systèmes utilisés.

Besoin de s'adapter à la culture de l'organisation

La principale conclusion du rapport est la suivante : alors que de nombreux établissements sont déjà en train de revoir leurs procédures internes de gestion des risques, une question bien

plus fondamentale mérite d'être abordée, celle de la culture même de l'organisation. Il s'agit de savoir si les préoccupations individuelles des gestionnaires de risques n'ont pas été jusqu'ici trop souvent marginalisées. Selon les termes du rapport, **seule l'adoption des mesures suggérées peut permettre à ces établissements de commencer à relever les défis auxquels ils sont confrontés, en offrant une capacité effective de gestion des risques pour le 21^{ème} siècle.**

Vous trouverez ci-joint la synthèse des mesures exposées dans le rapport.

L'étude détaillée en anglais est disponible sur demande ou en suivant le lien : <http://www.aceeuropeangroup.com/NR/rdonlyres/D379E5AE-1A2F-47FE-9EE3-607EA3C08A6D/0/EIURiskandrecoverylowres.pdf>

À propos de la recherche

Les recherches menées pour établir ce rapport s'appuient sur une série d'entretiens approfondis avec des professionnels du risque et des experts indépendants de haut niveau, associées à un processus de recherche documentaire comprenant une étude de la littérature actuelle relative à la gestion des risques. Les entretiens et recherches ont été réalisés par l'Economist Intelligence Unit.

ACE

Retrouvez toutes les informations sur ACE Europe en France sur le site internet www.aceeurope.fr.

ACE European Group possède des succursales dans 20 pays d'Europe, et détient l'autorisation, conformément à la « Libre circulation des services » (« Freedom of Services ») de proposer des produits d'assurance à ses clients dans 30 pays européens et dispose de filiales en Egypte, au Bahreïn, au Pakistan, en Russie et en Afrique du Sud.

Branche du groupe ACE, ACE European Group comprend les activités d'ACE Europe, ACE Global Markets et ACE Tempest Re Group. ACE Europe offre une gamme de solutions personnalisées dans le domaine des assurances multirisques, de l'assurance accidents et maladie et de l'assurance aux particuliers, à destination de différents types de clients. ACE Global Markets (AGM) est la division internationale spécialisée d'ACE, les polices étant souscrites par l'intermédiaire de Lloyd's Syndicate 2488 de ACE et ACE European Group Limited. Les domaines spécialisés couverts par le groupe comprennent les risques excédentaires (« *excess and surplus lines* »), la marine, l'aviation, l'énergie et les risques politiques, ainsi que les risques fonciers et financiers, les accidents et la maladie. Des informations supplémentaires sur ACE European Group sont disponibles sur le site www.aceeuropeangroup.com.

Le groupe de sociétés ACE est un leader mondial de l'assurance et de la réassurance au service d'un groupe diversifié de clients. Dirigé par ACE Limited (NYSE : ACE), ACE Group gère ses activités dans le monde entier avec des filiales dans plus de 50 pays. Pour des informations complémentaires, vous pourrez consulter les sites : www.aceeuropeangroup.com.

CONTACT PRESSE

AGENCE AUVRAY & ASSOCIES
Maria KRELLENSTEIN / Sandrine AUVRAY
97, boulevard Maiesherbes - 75008 Paris
Tél. : 01 58 22 21 15 – Fax : 01 42 93 08 01
ace@auvray-associes.com